

Parc éolien de Bernay-St-Martin



Puissance du parc	8 éoliennes de 1,5 MW : 12 MW
Production électrique	Equivalent de la consommation d'environ 12 000 personnes (chauffage compris), soit près de 3 fois la population de la Communauté de communes du canton de Loulay. Cette production permettra d'éviter l'émission de 11 300 tonnes de CO₂ dans le ciel de Charente-Maritime.
Caractéristiques des éoliennes	Hauteur en bout de pôle : 118 mètres Diamètre du rotor : 77 mètres Poids total éolienne : 235 tonnes Poids fondation : 750 tonnes
Raccordement au réseau d'électricité national	À Boisseuil (1 km) par câbles entièrement enterrés
Mise en exploitation	Automne 2007



LE PARC ÉOLIEN DE BERNAY-SAINT-MARTIN

CRÉER UN PARC ÉOLIEN

Situé sur les premiers contreforts depuis la côte, bien exposé aux vents, le site de Bernay-Saint-Martin est très favorable pour l'implantation du **second parc éolien** de Charente-Maritime et de Poitou-Charentes.

- ✓ Le 29 mars 2002, après présentation du projet par la Société Française d'Eoliennes, le conseil municipal de Bernay-Saint-Martin délibère en faveur d'études de faisabilité. Début de l'aventure.
- ✓ Réalisation de **toutes les études** : étude sur l'environnement, sur le paysage, et sur l'acoustique. Mesures du **vent** pendant une année entière grâce à l'installation d'un mât (7 octobre 2002) d'**instruments météorologiques**.
- ✓ Mai 2004, dépôt de la demande de permis de construire.
- ✓ Fin 2004, début 2005, enquête publique.
- ✓ 6 juillet 2005, obtention de **permis de construire pour 8 éoliennes** et un poste de livraison.
- ✓ 3ème trimestre 2006, début de la construction.
- ✓ Août 2007, après un mois de tests sur les machines, les éoliennes produisent leur **premiers kilowattheures d'électricité propre !**



RESPECTER LA REGLEMENTATION

- ✓ Dès 2004, et les premières études acoustiques, la Française d'Eoliennes savait que le bruit des éoliennes en fonctionnement pouvait, dans certaines circonstances, dépasser les normes réglementaires.
- ✓ Dès la mise en service industriel, en fin d'été 2007, et à **titre de précaution**, les éoliennes ont été arrêtées la nuit. Des mesures in situ étaient projetées afin de vérifier la conformité à la réglementation sur les bruits de voisinage, l'une des plus contraignantes en Europe.
- ✓ De juillet à octobre des mesures ont été effectuées afin de vérifier la conformité des machines aux données constructeurs. Des dépassements ont été constatés sur 3 machines. Deux types de mesures ont été prises :
 - **Aménagement de fonctionnement du parc, la nuit.**
 - **Planification de l'intervention technique du constructeur au printemps 2008.**
- ✓ Après la mise en service industriel des éoliennes, une campagne de diagnostic et de rééquipement a été réalisée afin de redonner à tous les foyers la qualité de réception des émissions TV dont ils bénéficiaient avant la mise en fonctionnement du parc. Une trentaine d'interventions ont été réalisées.

QUI EST LA FRANÇAISE D'ÉOLIENNES ?

La Française d'Eoliennes est une société de production d'électricité **spécialisée dans l'énergie éolienne**. La société prospecte, développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance de ses parcs. Avec le parc éolien de Saint-Crépin et celui de Bernay-Saint-Martin, la Française d'Eoliennes est propriétaire des deux premiers parcs éoliens de la région **Poitou-Charentes**. La société possède et exploite également 11 autres parcs éoliens en France, pour une puissance installée de 115 MW.

La Française d'Eoliennes considère que la construction et l'exploitation d'un parc éolien est un engagement sur le long terme (15 ans renouvelables). Il est important que chaque parc soit développé dans le **respect** de l'environnement et des **populations**, et dans un objectif d'intérêt collectif.

Attentive à une production d'électricité régulière et durable, la Française d'Eoliennes varie les emplacements d'implantation de ses parcs et envisage une diversification vers d'autres sources d'énergie renouvelable.

Plus d'informations : www.francaisedeoliennes.com

L'éolien pour quoi faire ?

Pour réduire les émissions de CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique

Pour produire une électricité propre sans épuiser les ressources naturelles

Pour augmenter l'indépendance énergétique de la France

Comme toutes les énergies renouvelables, l'énergie éolienne présente de nombreux avantages :

- ✓ **C'est une énergie décentralisée**, plus proche des consommateurs (pas besoin de la transporter le long des lignes haute tension).
- ✓ **C'est une énergie renouvelable**, inépuisable, favorisant la diversification et l'indépendance énergétique de notre territoire.
- ✓ **C'est une énergie propre**, qui ne produit pas de déchets ni de gaz à effet de serre. L'énergie utilisée pour la fabrication des éoliennes est restituée en quelques mois. De plus, un démantèlement est réalisable à tout moment, assurant une totale remise en état du site.
- ✓ **C'est une énergie qui engendre des retombées économiques locales**, grâce à la Taxe Professionnelle, moyen de doter le territoire de services et d'équipements, les emplois locaux créés pour la maintenance des machines, la location des terrains, le tourisme, voire l'investissement local.

Dans la Directive Européenne de 2001, l'Europe fixe à la France l'objectif de **produire 21% d'électricité à partir d'énergies renouvelables** à l'horizon 2020. En 2008, la part de l'électricité produite en France à partir d'énergies renouvelables était de 12%, principalement grâce aux centrales hydroélectriques. L'électricité d'origine éolienne représente **un peu plus de 1%** de notre production nette d'électricité.



www.francaisedeoliennes.com